



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI, 14 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 14 décembre 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents, monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5), madame Murielle Bergeron Milette (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Étaient aussi présents : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint
M^{me} Marie-Claude Loyer, trésorière

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 4 décembre 2017, vers 9 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017 À 19 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-488)
- 2° Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n^{os} 2 et 59);
- 3° Adoption des prévisions budgétaires 2018
- 4° Adoption du programme triennal 2018, 2019 et 2020

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 12^e jour du mois de décembre 2017

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	par courriel le 12 décembre 2017
Gilles Pagé	par courriel le 12 décembre 2017
Françoise Hogue Plante	par courriel le 12 décembre 2017
Mike Touzin	par courriel le 12 décembre 2017
Sylvie Noël	par courriel le 12 décembre 2017
Alain Pichette	par courriel le 12 décembre 2017
Murielle Bergeron Milette	par courriel le 12 décembre 2017

2017-488

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi, 14 décembre 2017 à 19 h tel que présenté.

2017-489

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 6 décembre 2017 mentionnant que le budget sera adopté, le jeudi, 14 décembre 2017 à 19 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2018;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2018 s'élèvent à 11 156 518 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2018;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MIKE TOUZIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2018 des revenus et dépenses au montant de 11 156 518 \$ et que copie des composantes du budget 2018 soit **annexée** au présent procès-verbal.

2017-490

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2018, 2019 ET 2020

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE NOËL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 19 h 40.

YVON DESHAIES
MAIRE

YVON DOUVILLE
GREFFIER ADJOINT